

LE PARISIEN AUJOURD'HUI EN FRANCE

Réforme des retraites : Élisabeth Borne dévoile les premières mesures du gouvernement

Par Catherine Gasté et Olivier Beaumont

Le 1 décembre 2022

Pour la première fois depuis que le chantier des retraites est ouvert sous sa houlette, Élisabeth Borne lève officiellement le voile, en exclusivité auprès du Parisien - Aujourd'hui en France, sur les premières avancées proposées par le gouvernement aux partenaires sociaux. Les concertations entrent dans leur dernière ligne droite, notamment sur la question explosive de l'âge légal de départ à la retraite.

Une chose est sûre, le 15 décembre, les derniers arbitrages auront été finalisés. Et la Première ministre présentera ce jour-là la nouvelle réforme des retraites promise par Emmanuel Macron. Mais ils sont prévenus : les oppositions, comme les syndicats, attendent déjà l'exécutif au tournant.

Le 15 décembre, c'est le jour J de l'annonce de la réforme des retraites. Les concertations ne sont pourtant pas terminées. Vous serez dans les temps ?

ÉLISABETH BORNE. C'est l'engagement que nous avons pris avec le président de la République il y a plusieurs semaines. Nous tiendrons le calendrier et la présentation de la réforme aura lieu avant les vacances de Noël, comme prévu, à l'issue des concertations avec les organisations patronales et syndicales. Le texte devra ensuite être présenté en Conseil des ministres au début de l'année prochaine, pour un examen au Parlement au printemps et une entrée en vigueur avant la fin de l'été.

Donc, c'est sûr ? Les Français devront travailler jusqu'à 65 ans ?

Les concertations ne sont pas terminées et tous les arbitrages ne sont pas encore rendus, contrairement à ce que j'ai pu lire dans la presse. Je suis frappée de voir que la nécessité de faire cette réforme n'est pas vraiment dans tous les esprits. Il y a encore certaines formations politiques, comme la France insoumise et le RN, qui essaient de faire croire qu'il n'y a pas de problème et qu'il serait possible de revenir à la retraite à 60 ans. Les chiffres sont là, ils sont implacables. On a un déficit qui dépassera les 12 milliards d'euros en 2027 et continuera à se creuser si l'on ne fait rien. J'entends des jeunes dire qu'ils n'auront pas de retraite. Mais, moi, je ne me résigne pas à ce qu'ils aient cette crainte. Je suis déterminée à sauver notre système par répartition. Pour cela, il faut bouger. On doit progressivement travailler plus longtemps. C'est aussi indispensable pour protéger le pouvoir d'achat des retraités.

Mais donc, 65 ans ou pas ? Tous les syndicats y sont opposés. Pourquoi entretenir le suspense ?

Pour nous, l'engagement porté dans la campagne, c'est 65 ans. Mais le dernier cycle des discussions, qui porte précisément sur cette question, mené par Olivier Dussopt

avec les partenaires sociaux, commence seulement ! Le report progressif de l'âge de départ à la retraite de 62 à 65 ans d'ici 2031, c'est ce qui permet de ramener le système à l'équilibre dans les dix ans. Mais s'il y a un autre chemin proposé par les organisations syndicales et patronales qui permette d'atteindre le même résultat, on l'étudiera. On peut discuter. Ce qu'on exclut, en revanche, c'est de baisser le montant des retraites ou d'alourdir le coût du travail par des cotisations supplémentaires.

« Pour faire une réforme juste, notamment pour les femmes, nous avons décidé de ne pas augmenter l'âge d'annulation de la décote, qui restera à 67 ans. »

Elisabeth Borne

Un report à 64 ans en contrepartie d'un allongement de la durée de cotisation, ça pourrait être un compromis envisageable ?

C'est l'amendement voté par le Sénat, qui travaille depuis des années sur la question des retraites. Ils ont aussi enrichi leur texte sur les carrières longues, la pénibilité, l'emploi des seniors et l'organisation d'une convention nationale avec les partenaires. Évidemment, on sera à l'écoute des propositions des uns et des autres.

Concernant les potentielles avancées de cette réforme, quels sont les premiers arbitrages ?

Pour faire une réforme juste, notamment pour les femmes, nous avons décidé de ne pas augmenter l'âge d'annulation de la décote, qui restera à 67 ans. Et pour tenir compte de la situation des salariés qui ont commencé à travailler tôt, ce qu'on appelle le système des « carrières longues » permettant de partir deux ans ou quatre ans avant l'âge légal de la retraite, le principe sera maintenu et même assoupli pour ceux qui ont vraiment commencé à travailler très tôt. On souhaite également dans ce cadre prendre en compte les périodes de congé parental dans le calcul de la durée de cotisation.

« Vraiment » très tôt, c'est-à-dire ?

Cela reste à discuter avec les partenaires sociaux. Il faudra, par exemple, se poser la question des jobs d'été qui sont aujourd'hui pris en compte ou de l'âge auquel les personnes ont réellement commencé à travailler.

Quelle sera la première génération concernée par le recul de l'âge de départ ?

La réforme s'appliquera à partir de l'été 2023, donc à partir de la génération née au deuxième semestre 1961. Attention, il ne s'agit pas de dire que du jour au lendemain : on passe de 62 à 64 ou 65 ans. Les personnes concernées nées en 1961, travailleront quelques mois de plus avant de pouvoir atteindre l'âge légal de départ en retraite.

Le président avait évoqué une progression de quatre mois de plus par année ...

Les rythmes d'évolution, les bornes, font partie des discussions. Une chose est sûre, cela sera progressif.

« Aujourd'hui, les retraités qui travaillent sont soumis à des cotisations sans que des droits supplémentaires à la retraite ne leur soient ouverts. Nous allons changer cela pour permettre d'améliorer le montant de la retraite et inciter au travail. »

Elisabeth Borne

Le taux d'emploi des seniors de 55-64 ans est de 56 %, l'un des plus mauvais en Europe. Comment corriger la tendance ?

Cette réforme s'inscrit dans notre objectif de plein-emploi : c'est le travail qui permettra de préserver notre modèle social. Avec cette réforme, nous voulons redonner toute leur place aux seniors dans l'entreprise. Quand on décale l'âge de départ à la retraite, cela accroît mécaniquement le taux d'emploi des seniors. Cela a été le cas avec le report de 60 à 62 ans. Il faut aussi responsabiliser les entreprises pour qu'elles ne se séparent pas des seniors et les embauchent. Cela relève d'abord du dialogue social dans les entreprises et dans les branches. Nous souhaitons créer un index comme celui mis en place pour l'égalité professionnelle et qui les obligera à la transparence avec des indicateurs comme la formation, le recrutement.

Y aura-t-il des sanctions ?

Mettons déjà en place cet index...

Allez-vous améliorer les dispositifs de transition emploi-retraite ?

Aujourd'hui, les retraités qui travaillent sont soumis à des cotisations sans que des droits supplémentaires à la retraite ne leur soient ouverts. Nous allons changer cela pour permettre d'améliorer le montant de la retraite et inciter au travail. Nous allons aussi simplifier et rendre le dispositif de retraite progressive plus incitatif pour favoriser les temps partiels en fin de carrière. Nous sommes prêts à élargir ce dispositif à la fonction publique.

La durée d'indemnisation des seniors au chômage (qui vient d'être réduite dans la récente réforme de l'assurance chômage) va-t-elle être revue pour tenir du recul de l'âge de départ à la retraite ?

Rétablissons la vérité sur ce sujet, le taux de chômage des seniors est de 6 %. La question du paramétrage de l'assurance chômage pour les seniors devra être regardée par les partenaires sociaux.

« Sur les fins de carrière, on doit permettre aux personnes cassées par le travail de pouvoir, au vu de leur état de santé, partir un peu plus tôt en retraite. »

Elisabeth Borne

Sur la pénibilité, la CFDT demande que les charges lourdes et d'autres critères soient réintégrés. Vous allez dire oui ?

On peut sans doute encore améliorer les facteurs pris en compte, notamment pour renforcer la prévention de l'usure professionnelle. Il faut aussi permettre de nouvelles utilisations du compte pénibilité, par exemple pour un congé de reconversion. Le sujet est compliqué, il ne faut pas non plus inventer une usine à gaz. Je suis déterminée à trouver des solutions. Sur les fins de carrière, on doit permettre aux personnes cassées par le travail de pouvoir, au vu de leur état de santé, partir un peu plus tôt en retraite.

Dans la fonction publique, certaines professions, comme la police, peuvent partir plus tôt, à 52 ou 57 ans. Cela concerne tous les actifs, dits de terrain. Eux aussi verront leurs retraites décalées ?

Il y a un souhait de justice fortement posé par les Français. Et si on doit travailler un an, deux ans ou trois ans de plus, ça concernera toutes les catégories professionnelles mais la réforme ne sera pas uniforme, on tiendra compte des situations de départ.

Sur le minimum de pension, le curseur fixé à 1 100 euros pourrait être encore revu à la hausse ?

L'idée du président de la République pendant la dernière campagne présidentielle, c'était de pouvoir assurer 85 % du smic pour les carrières complètes. Quand la réforme entrera en vigueur, cela correspondra à 1 200 euros au moment du départ à la retraite pour une personne qui a tous ses trimestres.

Allez-vous supprimer les régimes spéciaux ?

La logique de cette réforme, c'est que les nouveaux recrutés des régimes spéciaux seront affiliés au régime général d'assurance vieillesse, comme tous les salariés du privé. J'insiste, cela ne concernera que les nouveaux recrutés, c'est la fameuse clause du grand-père. Les régimes impactés sont ceux de la Banque de France, la RATP, les salariés des Industries électriques et gazières (IEG)...

Ne craignez-vous pas une levée de boucliers ?

Je le redis, cette réforme ne concernera que les retraites. Je mesure l'attachement des salariés des régimes spéciaux à leur régime spécial, mais, en même temps, j'entends le fait que ça soit vécu comme une injustice par une partie des Français.

« Si on ne fait rien, nous aurons plus de 100 milliards d'euros de dette supplémentaire pour notre système de retraite dans les dix prochaines années. Donc, on ne peut plus laisser filer la dette. »

Elisabeth Borne

Toutes les précédentes réformes des retraites ont provoqué des grèves et des manifestations dans la rue. Redoutez-vous un blocage du pays ?

Il y a un droit de manifester, mais c'est important de dire clairement aux Français que cette réforme est nécessaire pour sauver notre système de retraites. Je vois aussi qu'ils sont très attachés à la question du pouvoir d'achat. Si on ne fait pas cette réforme, c'est clairement annoncer aux retraités qu'ils auront demain un pouvoir d'achat affaibli.

Vous resterez inflexible ?

Ce n'est pas mon vocabulaire. On a tenu à avoir des concertations, elles ont lieu et nous sommes à l'écoute pour construire le projet de réforme. Mais je ne laisserai pas faire croire aux Français que sans réforme, on ne mettrait pas notre système en péril.

Les syndicats disent pourtant qu'il n'y a pas d'urgence à la faire...

Si on ne fait rien, nous aurons plus de 100 milliards d'euros de dette supplémentaire pour notre système de retraite dans les dix prochaines années. Donc, on ne peut plus laisser filer la dette.

Vous passerez par un projet de loi classique ou un projet de loi de finances de la Sécurité sociale rectificatif qui permettrait d'utiliser un éventuel 49.3?

Chaque chose en son temps, rien n'est tranché. Moi, à ce stade, je me préoccupe surtout du contenu de la réforme. On verra le reste le moment venu.

Mais comment allez-vous obtenir une majorité ?

J'ai reçu les présidents de tous les groupes de l'Assemblée et du Sénat pour dire qu'on veut travailler avec eux sur le texte. Je n'ai pas toujours eu un accueil enthousiaste de la part de certains. Mais je pense qu'avec d'autres, les Républicains, par exemple, on doit pouvoir trouver un chemin.

Vous êtes certaine que même au sein de votre majorité tout le monde fera bloc sur ce texte ? Si vous ne retenez pas le report de l'âge à légal à 65 ans, par exemple, le parti Horizons d'Édouard Philippe vous suivra encore ?

Je n'ai pas de doute sur le fait que tous les députés de la majorité sont conscients de l'importance de cette réforme et la soutiendront au moment où elle sera présentée. On a tous fait campagne sur la réforme des retraites.